



Fédération Francophone Belge de Natation

ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

Avant programme des compétitions

à soumettre au Secrétaire du District au moins deux mois avant la fête.

District du Hainaut

Rédigé le : 12/07/2023

Club organisateur : CCM	affilié à la FFBN
Jour, date, heure : le samedi 7 octobre 2023	fête par invitation
Lieu : piscine du Grand Large	fête ouverte
Rue : Av. de la Sapinette 20,	
Code postal : 7011 ; commune : Mons	

Fête organisée sous les règlements de la Fédération Francophone Belge de Natation et de la World Aquatics.
Le programme sera établi en fonction des temps d'inscriptions.

Inscriptions à envoyer au secrétariat du CCM natation	jusqu'au 29/09/2023
Téléphone : 0496 58 28 79 - mail : royalcastorclubmons2023@gmail.com	

N° de l'épreuve	Heure	Désignation de l'épreuve Distance, style, catégorie	Prix affectés à l'épreuve
	7h30 7h45 8h30	Ouverture des portes - Echauffements formation du jury (45 minutes minimum) Courses	
		Session du matin	
1		200 m dos dames (11-12 ; 13-14 ; 15-16 ; 17-18 ; 19+)	
2		200 m dos messieurs (11-12 ; 13-14 ; 15-16 ; 17-18 ; 19+)	
3		400 m nage libre dames (11-12 ; 13-14 ; 15-16 ; 17-18 ; 19+)	
4		400 m nage libre messieurs (11-12 ; 13-14 ; 15-16 ; 17-18 ; 19+)	
		Pause	
		Championnat du Hainaut longues distances	
5		1500 m nage libre dames (11 -12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19+)	
6		800 m nage libre messieurs (11 -12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19+)	
7		400 m 4 nages dames (11 -12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19+)	
		Pause de midi 1h30	
		Session de l'après-midi	
8		200 m nage libre dames (11-12 ; 13-14 ; 15-16 ; 17-18 ; 19+)	
9		200 m nage libre messieurs (11-12 ; 13-14 ; 15-16 ; 17-18 ; 19+)	

Téléphone : 071/30.45.95
www.ffbn.be - ffbn@ffbn.be
Belfius : BE84 0682 1154 0859



Boulevard J. Tirou 203/12
6000 CHARLEROI



Fédération Francophone Belge de Natation

ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

10	200 m brasse dames (11-12 ; 13-14 ; 15-16 ; 17-18 ; 19+)
11	200 m brasse messieurs (11-12 ; 13-14 ; 15-16 ; 17-18 ; 19+)
12	200 m papillon dames (11-12 ; 13-14 ; 15-16 ; 17-18 ; 19+)
13	200 m papillon messieurs (11-12 ; 13-14 ; 15-16 ; 17-18 ; 19+)
	Pause
	Championnat du Hainaut longues distances
14	400 m 4 nages messieurs (11 -12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19+)
15	800 m nage libre dames (11 -12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19+)
16	1500 m nage libre messieurs (11 -12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19+)
<p>Règlements spécifiques pour les courses 5 – 6 – 7 – 14 – 15 – 16</p> <p>Limitées à 4 séries par course</p> <p>En cas d'un nombre trop important de nageurs, la priorité sera donnée aux nageurs hennuyers.</p> <p>Le prix d'inscription des nageurs hennuyers pour les courses 5 – 6 – 7 – 14 – 15 – 16 sera diminué du montant des inscriptions fixé par la FFBN pour les championnats de district.</p> <p>Les temps limites sont ceux fixés par la FFBN pour les courses 5 – 6 – 7 – 14 – 15 – 16.</p> <p>Pour les autres courses se référer au règlement de la compétition.</p>	

Piscine de 25mètres, 8 couloirs
Chronométrage électronique
Pour le club du CCM

Juge - Arbitre: Urbain Richard (BCSG)
Starter : Smet Alex (CCM)
Le Secrétaire: M. Lenclu

Approuvé par le District de Hainaut, le 31/08/2023 Le Secrétaire, **Scieur Cl.**



FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION
a.s.b.l.

Règlement du Championnat du Hainaut Mémorial Mr André 07 octobre 2023

Conditions de participation

Le CCM donne la priorité au club ayant confirmé leur participation pour le 20 septembre 2023

Les inscriptions seront rentrées jusqu'au 29/09/2023, dans le format LENEX (« LXF » - Team manager) pour les clubs belges. Le fichier devra également contenir le ou les officiel(s), le délégué et le ou les entraîneur(s).

En plus du fichier LENEX le club devra fournir :

- La liste triée des par épreuves
- La liste triée par noms
- Le formulaire d'accompagnement
- La liste des noms

Pour les clubs étrangers, il est permis d'utiliser les formats « xls », « .doc », « .ods ». Le fichier doit reprendre les informations suivantes pour chaque nageur :

- Le numéro de licence
- Le nom et le prénom
- Le sexe
- La date de naissance complète
- Le numéro et l'intitulé de chaque course disputée
- Le temps d'inscription à chaque course

Durant la fête :

Afin de respecter les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne la durée de la fête, pour le mémorial, le CCM se réserve le droit de limiter le nombre de départs par nageur sur l'ensemble de la journée en donnant la possibilité de nager à 2 par couloir pour le 200m NL et le 400 NL.

En cas de nécessité l'horaire initialement prévu pourra être modifié. Les clubs participants seront avertis par mail dans les plus brefs délais, si les mesures reprises ci-dessus devaient être appliquées.

Mise à disposition des programmes et résultats :

Les programmes à destination du public ne seront pas distribués en format papier le jour de la compétition mais envoyé par mail au club pour le 05 octobre au plus tard. Les résultats seront affichés dans le hall ainsi que dans le bassin. Les programmes ainsi que les résultats seront également accessibles via l'application Splash Me ou un lien communiqué avant la compétition et également affiché dans en piscine et dans les gradins.



Droits d'inscription :

Les droits d'inscription des courses individuelles sont de **6€ par départ**.

Les droits d'inscription des relais sont de **8€ par relais**.

Règlements spécifiques pour les courses 5 – 6 – 7 – 14 – 15 – 16 limitées à 4 séries par course.

En cas d'un nombre trop important de nageurs, la priorité sera donnée aux nageurs hennuyers.

Le prix d'inscription des nageurs hennuyers pour les courses 5 – 6 – 7 – 14 – 15 – 16 sera diminué du montant des inscriptions fixé par la FFBN pour les championnats de district.

Les temps limites sont ceux fixés par la FFBN pour les courses 5 – 6 – 7 – 14 – 15 – 16. Pour les autres courses se référer au règlement de la compétition.

Les droits d'inscriptions sont à virer, avec la mention « du **Initiale du Club + Championnat du Hainaut – Mémorial Mr André** » pour le **04/10/2023, au compte bancaire n° BE 39 0689 0442 7219 – GKCCBEBB CCM section compétition.**

Le CCM se réserve le droit d'interdire les départs des nageurs des clubs qui n'auraient pas payé leurs droits d'inscription.

Tout cas non prévu au présent règlement sera réglé par le CCM, seule compétente pour prendre une décision en dehors des règles édictées par le règlement sportif de la FFBN.

Catégories et classements à prendre en considération :

Pour les courses individuelles, le classement par catégorie est défini comme suit :

- **Jeunes 2** : filles et garçons nés en 2012, 2011, 2010 et 2009 (11 et 14 ans)
- **Jeunes 1** : filles et garçons nés en 2008, 2007, 2006 et 2005 (15 et 18 ans)
- **Seniors** : dames et messieurs nés en 2004 et auparavant (19 ans et plus)

Comme le prévoit le règlement sportif de la FFBN, les épreuves adressées aux canetons (8 - 9 – 10 ans) seront mixtes. Un classement séparé par sexe et par année d'âge sera établi.

Médailles, prix individuels et coupes :

Attribution des médailles, podiums et récompenses sur base des points FINA récoltés :

- Pour les épreuves réservées aux canetons les 3 premiers par année de naissance recevront une médaille
- Pour les autres épreuves individuelles, les 3 premiers nageurs de chaque catégorie d'âge recevront une médaille.

Les délégués des clubs sont priés de veiller à l'envoi au podium des nageurs lauréats dès l'appel du speaker.



Fédération Francophone Belge de Natation

ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

Prix individuels pour les meilleures performances FINA et coupes du Championnat du Hainaut Mémorial Mr André :

- Les meilleures performances individuelles aux points FINA 2023 par sexe et par catégorie d'âge (jeunes 2 = 2012 – 2009, jeunes 1 = 2008 – 2005 et seniors = 2004 et avant) recevront un prix en matériel.
- Les 3 clubs les mieux classés au total en points FINA 2023 pour l'ensemble des épreuves de la journée de compétition recevront une Coupe du Championnat du Hainaut – Mémorial Mr André.

Officiels :

Pour la bonne organisation de la compétition, chaque club participant est prié de présenter le nombre d'officiels en fonction du nombre de nageurs inscrits par session (1/2 journée), tels que prévus par les règlements de la FFBN.

- De 1 à 10 nageurs : 1 officiel (compte tenu des longues distances)
- De 11 à 20 nageurs : 2 officiels
- De 21 à 30 nageurs : 3 officiels
- A partir de 31 nageurs : 4 officiels

Pour le club organisateur,
Le secrétaire
Lenclu, Marcial.

Téléphone : 071/30.45.95
www.ffbn.be - ffbn@ffbn.be
Belfius : BE84 0682 1154 0859



Boulevard J. Tirou 203/12
6000 CHARLEROI